



**Porte-parole  
de l'énergie  
éolienne**

Communiqué de presse  
1<sup>er</sup> mars 2018

## **1<sup>er</sup> appel d'offres sur l'éolien terrestre**

### **L'énergie éolienne démontre sa compétitivité, mais son cadre économique a besoin de stabilité**

Après l'annonce par le Ministre de la Transition écologique et solidaire des lauréats du premier appel d'offres pour la réalisation de 500 MW d'éolien terrestre, France Energie Eolienne salue la baisse effective du prix moyen de l'énergie éolienne terrestre dans le cadre de cette procédure dédiée aux parcs de plus de 6 machines ou pour des machines d'une puissance supérieure à 3 MW. Ces résultats renforcent la compétitivité de l'éolien et confirment une fois de plus sa pertinence comme moteur de la transition énergétique et élément clé de la diversification du mix électrique français.

#### **Moins de contraintes, plus d'efficacité, plus de compétitivité, une transition accélérée**

Le Ministère de la transition écologique et solidaire vient de révéler les résultats du 1<sup>er</sup> appel d'offres portant sur la réalisation et l'exploitation de parcs éoliens terrestres. 22 projets ont été retenus pour atteindre un volume de 500 MW attribués.

Ces résultats révèlent un prix moyen du MWh en nette baisse. Sur l'ensemble des projets, le MWh sera vendu, en moyenne, à 65,4€, complément de rémunération inclus. Ce prix moyen confirme l'enjeu économique que représente l'introduction de machines plus puissantes sur le territoire national. Pour l'association il est donc impératif de poursuivre la libération des contraintes de développement pour encore accroître la compétitivité de l'énergie éolienne.

Le gouvernement a annoncé l'élargissement des appels d'offres à des projets de taille plus restreinte. Pour l'association, il est primordial de ne pas opposer les deux dispositifs.

*« La France est actuellement dotée d'un système tarifaire à deux niveaux : un système d'appel d'offres pour les projets plus importants et un mécanisme de prix forfaitaire dit « guichet ouvert » pour les installations plus petites. Ce dispositif souple facilite un développement harmonieux de projets dimensionnés et adaptés en fonction des territoires et des contraintes notamment spatiales. Cette annonce, moins d'un an après les dernières modifications réglementaires, porte atteinte à la stabilité du marché et met en péril un grand nombre de projets. Nous nous tenons prêts à discuter de ces évolutions dans une perspective de long terme, pour aboutir enfin à des conditions stables pour les acteurs de la filière en vue de la réussite de la transition énergétique française »* explique Olivier Perot, président de France Energie Eolienne.

#### **Un signal fort pour la compétitivité et la pertinence de l'éolien**

Cette nouvelle intervient à l'aube des discussions sur la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE), qui doit fixer les prochains objectifs de capacités installées pour chacune des filières de production électrique.

Olivier Perot précise : *« Les résultats de ce premier appel d'offres démontrent que l'éolien est une énergie de plus en plus compétitive. Les voyants sont au vert pour que la PPE soit particulièrement ambitieuse pour la filière éolienne : l'éolien est le moteur de la transition énergétique et le prouve chaque jour un peu plus, notamment en cette période de grand froid, par son efficacité, ses atouts environnementaux, sa compétitivité et sa capacité à créer des emplois. Une énergie moins chère, c'est une transition énergétique plus rapide. »* conclut-il.

**A propos de France Energie Eolienne :**

Créée en 1996, France Energie Eolienne est le porte-parole des professionnels éoliens français. Les 330 membres de FEE ont construit plus de 90% des turbines installées sur le territoire français et en exploitent plus de 85%. FEE consolide les problématiques et expériences vécues au quotidien par ses différents membres et s'appuie sur leurs expertises pour formuler des prises de position claires et précises au nom de la filière. Elle sert d'interlocuteur des pouvoirs publics, des élus, de la presse et de la société civile et répond à leurs demandes et sollicitations. FEE informe également les professionnels sur l'évolution des politiques publiques liées à l'éolien. Enfin, FEE fédère ses membres et les met en relations entre eux.

**Contacts presse :**

**Agence Hopscotch**

Elody Croullebois

01 58 65 10 31

[ecroullebois@hopscotch.fr](mailto:ecroullebois@hopscotch.fr)

**France Energie Eolienne**

Mattias Vandenbulcke

01 42 60 07 41

[mattias.vandenbulcke@fee.asso.fr](mailto:mattias.vandenbulcke@fee.asso.fr)